



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE
CIF EUROMORTGAGE

**INFORMATIONS RELATIVES
A LA QUALITE DES ACTIFS FINANCES**

Au 30 Juin 2018

I – PRETS GARANTIS

I-1 Prêts garantis :

CIF Euromortgage est une société de crédit foncier « SCF » régie par les articles L.513-2 à L.513-27 du code monétaire et financier. Elle a pour mission de contribuer au refinancement à moyen long terme des prêts à l'habitat du Groupe Crédit Immobilier de France.

Le présent rapport portant sur la qualité des actifs de CIF Euromortgage est réalisé en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du 9 juillet 1999 relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 concernant la publication, par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat, d'informations ayant trait à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 30 juin 2018.

I-1. Par catégorie de créances, type de contrepartie et type de garantie

Catégorie de créances garanties	Type de contrepartie	Type de garantie	ENCOURS BRUT DES PRETS GARANTIS				PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	TOTAL ENCOURS NET
			Capital restant dû des créances non douteuses	Échéances impayées des créances non douteuses	Capital restant dû et échéances impayées des créances douteuses	TOTAL ENCOURS BRUT		
Crédits investisseurs à l'habitat	Particuliers	garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	6 229 569 279	780 286	0	6 230 349 565	0	6 230 349 565
		garanties hypothécaires et du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	1 807 770 260	205 745	0	1 807 976 005	0	1 807 976 005
		caution délivrée par un établissement de crédit		0	0	0	0	0
		caution délivrée par une société d'assurance	1 038 040 973	33 469	0	1 038 074 442	0	1 038 074 442
		SOUS-TOTAL 1	9 075 380 512	1 019 500	0	9 076 400 012	0	9 076 400 012
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels		garanties hypothécaires sur le logement de particuliers	274 407 543	33 703	0	274 441 246	0	274 441 246
		garanties hypothécaires et du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	0	0	0	0	0	0
		caution délivrée par un établissement de crédit	0	0	0	0	0	0
		caution délivrée par une société d'assurance	17 025 504	42	0	17 025 546	0	17 025 546
		SOUS-TOTAL 2	291 433 047	33 745	0	291 466 792	0	291 466 792
		TOTAL	9 366 813 559	1 053 245	0	9 367 866 804	0	9 367 866 804

I -2. Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation et des encours de prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit, en fonction de la quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées

Nature des prêts	Encours total	Eligibilité au refinancement par des ressources privilégiées	
		Encours éligible	Encours inéligible
Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	8 311 747 083	7 247 961 561	1 063 785 522
Prêts cautionnés	1 055 066 477	934 399 832	120 666 645
Total	9 366 813 559	8 182 361 393	1 184 452 167

I - 3. En fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
1995	14 610	4		
1996	1 461 769	489		
1997	2 180 453	638		
1998	9 326 936	1 406		
1999	46 519 130	5 248		
2000	62 928 045	5 767	144 708	9
2001	97 427 830	6 186	221 988	21
2002	152 956 998	7 710	356 521	25
2003	270 530 591	9 162	3 016 412	122
2004	387 144 520	9 940	9 081 411	302
2005	603 069 674	13 147	27 508 789	719
2006	924 149 173	16 150	77 942 089	2 275
2007	1 012 361 874	14 451	104 888 132	2 668
2008	818 817 523	11 099	135 163 785	2 903
2009	668 978 498	10 127	145 358 010	2 689
2010	1 119 049 296	16 828	212 495 017	3 513
2011	1 304 717 368	18 328	141 246 531	3 310
2012	752 284 763	9 323	67 316 172	1 821
2013	76 144 285	706	68 954 013	2 029
2014	1 683 747	23	59 788 048	1 891
2015			1 584 851	32
Total	8 311 747 083	156 732	1 055 066 477	24 329

I - 4. En fonction de leur durée résiduelle

Durée résiduelle	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement		Prêts cautionnés	
	Encours mobilisé	Nombre de prêts	Encours mobilisé	Nombre de prêts
0	36 740 215	6 534	1 530 901	386
1	97 890 899	9 743	6 386 152	793
2	141 575 725	9 564	13 225 286	908
3	159 229 701	7 761	20 864 992	1 080
4	183 544 007	7 212	28 404 572	1 219
5	202 235 647	6 879	32 116 934	1 202
6	231 365 350	6 587	34 961 853	1 028
7	233 624 849	6 025	39 129 881	1 157
8	320 485 571	7 119	53 740 126	1 634
9	385 310 627	8 663	66 161 311	1 860
10	404 637 179	8 303	74 075 485	1 627
11	330 030 767	6 910	67 233 792	1 553
12	315 415 751	6 141	62 483 844	1 512
13	387 638 155	6 407	68 329 620	1 659
14	383 881 623	5 382	64 069 413	1 353
15	330 008 498	3 969	80 751 119	1 713
16	348 391 704	4 196	72 830 274	1 188
17	362 927 736	4 288	46 947 775	436
18	460 752 395	5 498	32 427 898	321
19	499 077 515	5 723	27 890 685	288
20	418 230 338	4 668	30 343 345	287
21	312 294 332	3 220	38 770 913	352
22	338 053 277	3 323	33 942 989	293
23	488 704 661	5 005	26 771 491	233
24	396 766 391	3 507	15 277 274	122
25	233 715 007	1 936	4 989 888	41
26	73 408 269	534	3 856 305	31
27	52 853 196	381	4 126 845	30
28	67 313 310	459	1 905 204	13
29	52 776 405	360	552 911	3
30	30 085 152	201	653 706	4
31	20 225 803	146	313 691	3
32	6 097 104	46		
33	4 684 607	31		
34	1 725 552	10		
35	49 764	1		
>=40		0		0
Total	8 311 747 083	156 732	1 055 066 477	24 329

I- 5. En fonction de la localisation des biens apportés en garantie

Pays	Prêts garantis par une hypothèque sur un logement	Prêts cautionnés
France	8 311 747 083	1 055 066 477
Total	8 311 747 083	1 055 066 477

I- 6. Répartition des encours de prêts cautionnés en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture

Pondération	Encours mobilisé
100%	1 055 066 477
50%	0
0%	0
Total	1 055 066 477

I-7 Répartition des billets à ordre

Néant

II – EXPOSITIONS SUR DES PERSONNES PUBLIQUES

Nature de l'exposition	France	Etats membre de l'UE	Autres
Expositions directes	0,00	0,00	0,00
Expositions sous forme de garanties	552 675 607	0,00	0,00
Total	552 675 607	0,00	0,00

Outre les expositions sous forme d'achat de fonds d'Etat Français ou de dépôt en compte courant auprès de la Banque de France, les expositions de CIF Euromortgage sur les personnes publiques résultent de la garantie délivrée par la République Française sur les placements par CIF Euromortgage de ses liquidités auprès de la Caisse Centrale du Crédit Immobilier de France - 3CIF. Cette garantie a été autorisée aux termes de l'article 108 de la loi n° 2012-1509 du 29 décembre 2012 de finances pour 2013 et, conformément à la réglementation communautaire, par la Commission Européenne le 27 novembre 2013.

		Encours brut des créances et provisions			
Nature	Pays	Saines	Impayées	Douteuses	Provisions
Banque centrale	France	364 178 453	-	-	-
Administration centrale	France	188 497 153	-	-	-
Etablissement public	France	0	-	-	-
Total		552 675 607	-	-	-

Nature des actifs	Montant
Titre (TCNCT souscrit auprès de la 3CIF)	
Titres Etat	
Dépôts à terme	165 000 000
Dépôt à vue (compte courant dans les livres de la 3CIF garanti par l'Etat)	23 497 153
Autres (compte BDF)	364 178 453
Total	552 675 607

Durée (en année)	Encours	Nombre d'expositions
<1 an	552 675 607,40	3
1	0	0
2	0	0
3	0	0
4	0	0
5	0	0
>5 ans	0	0
Total	552 675 607,40	3

III – TITRES PRIORITAIRES D'ORGANISMES DE TITRISATION ET D'ENTITES SIMILAIRES

CIF Euromortgage ne détient aucune part et/ou titre de créances d'organismes de titrisation et entités similaires au 30 juin 2018.

IV - VALEURS DE REMPLACEMENT

Les valeurs de remplacement s'élèvent à 150 M€.

V. REMBOURSEMENTS ANTICIPES

Le taux de RA est le rapport entre le montant des RA cumulés sur la période observée et l'encours des prêts en début de période. Ce taux est de :

8.28% sur le premier trimestre 2018

8.03% sur le deuxième trimestre 2018

VI - RISQUE DE TAUX

Tant que le Crédit Immobilier de France est *in bonis*, le risque de taux auquel CIF Euromortgage est exposé est limité puisqu'en face des émissions d'obligations foncières au passif figurent, à l'actif, des prêts sécurisés avec 3CIF, qui produisent les mêmes conditions de taux, de montant et de maturité, le cas échéant après les swaps des obligations foncières concernées.

L'analyse du risque de taux repose principalement sur une analyse de sensibilité du résultat et de la valeur actuelle nette (VAN) du bilan suite à une modification de la courbe des taux.

En ce qui concerne la sensibilité :

- du résultat, l'analyse est effectuée avec une translation uniforme de la courbe des taux de +1% sur les 12 prochains mois. Au 30 juin 2018, la sensibilité du résultat est de -2 000 euros.
- de la VAN du bilan, l'analyse est effectuée selon les scénarios suivants : une translation uniforme de la courbe des taux de +/-2%, un aplatissement (de +1% taux court terme et -1% taux long terme) et une pentification (-1% taux court terme et +1% taux long terme).
Au 30 juin 2018, la sensibilité de la VAN est respectivement selon les quatre scénarios de + ou - 7 000 euros, 2 000 et -2 000€, soit au maximum 0.0043% des fonds propres.

	LIMITES (K€)	SENSIBILITE (K€)
Sensibilité du résultat		
Sensibilité du résultat courant avant impôt à une translation uniforme de 1% de la courbe des taux sur un horizon de 12 mois.	200	-2
Sensibilité de la VAN du bilan		
Sensibilité des opérations de la valeur actuelle nette des opérations de bilan et de hors-bilan à :		
a. Une translation uniforme de la courbe des taux de +/-2%		
Position à taux fixe	400	-7
Position optionnelle	0	0
b. Aplatissement (+1% taux court terme et -1% taux long terme)	400	-2
c. Pentification (-1% taux court terme et +1% taux long terme)	400	2
Sensibilité maximale de la VAN (Max : a, b, c)	400	2

En cas de défaut de la 3CIF, la propriété du portefeuille de créances immobilières garanties sera transférée à CIF Euromortgage qui serait donc exposée à un risque de taux lié aux différences entre les taux des créances immobilières à l'actif et ceux des émissions au passif de la SCF. Ce risque de taux est couvert par deux mécanismes :

- Une gestion appropriée du collatéral apporté en garantie et sélectionné pour couvrir les émissions dans divers scénarios de stress. Cette gestion du collatéral s'appuie sur un surdimensionnement.

- Toutes les émissions en devises ont été swappées à l'origine pour neutraliser le risque de change.

Par ailleurs depuis février 2017 une série d'opérations ont été réalisées afin d'améliorer la congruence de taux avec la mise en place d'instruments financiers qui couvrent les prêts à taux fixes du coverpool en cas de défaut. Ces opérations ont été renforcées pendant le premier semestre 2018.

VII – COUVERTURE DU BESOIN DE LIQUIDITE A 180 JOURS (M€)

Les actifs et les passifs sont écoulés en principal et intérêts à l'exception de la trésorerie qui ne génère pas de revenu :

- Obligations foncières :

Elles sont amorties suivant leur échéance contractuelle ; pour les obligations foncières assorties d'un call en faveur de CIF EUROMORTAGE mais couvertes par un swap qui peut lui-même être dénoncé par la contrepartie de swap, il est retenu, compte tenu du niveau des taux actuels, l'hypothèse que les swaps seront rappelés et que les obligations foncières correspondantes seront elles aussi rappelés.

- Cash collatéral :

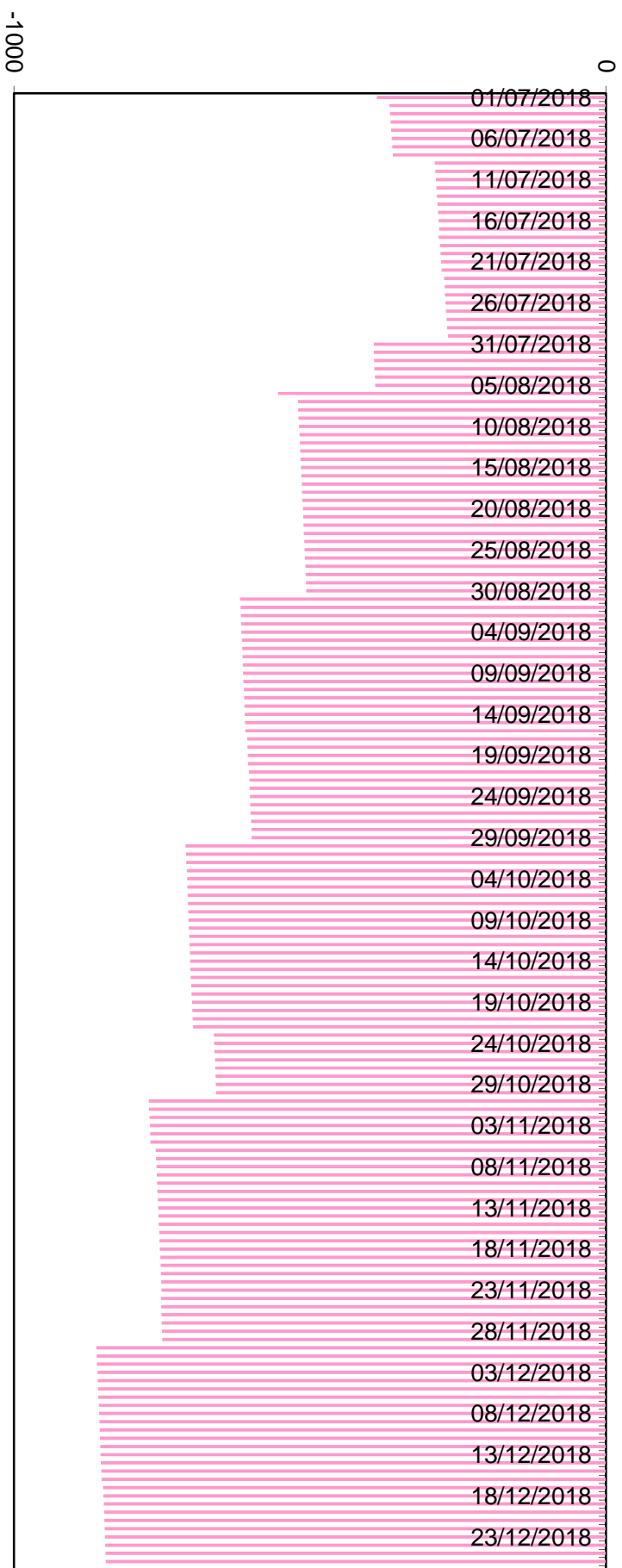
Les sommes reçues en collatéral (« cash collatéral ») (dettes de restitution) sont écoules en parallèle à l'écoulement des obligations foncières, avec toutefois un stress correspondant à la variation maximale sur 30 jours glissants du solde des cash collatéraux sur un historique de 12 mois et écoulé linéairement sur 6 mois.

- Prêts immobiliers :

Les flux de trésorerie des prêts garantis (L 211-38) accordés au Groupe Crédit Immobilier de France sont évalués par transparence, et correspondent aux flux liés aux encaissements (en principal et en intérêts) des prêts immobiliers reçus en garantie. Ces prêts immobiliers sont écoules selon leur échéance contractuelle en tenant compte de remboursements anticipés identiques à ceux utilisés par le Crédit Immobilier de France pour sa gestion actif-passif (taux de RA employé est de 7,32% pour le second trimestre 2018 et 5% pour le troisième trimestre 2018). Ces flux sont repris dans la liquidité avec un pas mensuel.

Au 30 Juin 2018, les besoins de trésorerie à 180 jours et les modalités de couverture de ceux-ci se présentent comme suit :
Par convention, une valeur négative correspond à excédent de liquidités.
Le solde de trésorerie minimum anticipé sur les 180 jours est de 267 M€.

SOLDE FINAL



Par ailleurs il est rappelé que le groupe CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE s'est engagé à déposer, dans les soixante jours qui précèdent, auprès de CIF EUROMORTGAGE les sommes nécessaires afin d'assurer notamment la couverture par avance de toutes les obligations foncières arrivant à échéance. Aucun dépôt correspondant à cet engagement du Groupe Crédit immobilier de France n'est repris dans le calcul de la liquidité à 180 jours.

